

27 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Programme OUVERTURE » : répondre à la pénurie de main d’œuvre en formant des personnes migrantes

Face à la pénurie de main d’œuvre chronique dans les métiers de la construction, il faut savoir sortir des sentiers battus. C’est précisément ce à quoi répond le « programme OUVERTURE ». Un partenariat public-privé visant à former et engager des personnes migrantes (livrets S et F) ainsi que des personnes issues de l’ORP.

Le programme ouverture poursuit un objectif double : répondre à la pénurie de main d’œuvre, et insérer, dans le secteur de la construction, des personnes migrantes ou en recherche d’emploi. Ce partenariat public-privé porté par l’Ecole de la construction, le DEIEP, l’EVAM ainsi que les ORP vise à former 72 personnes par an, par groupe de 24 personnes. Ces dernières sont sélectionnées pour leur motivation et formées, durant 4 mois, aux fondamentaux de la maçonnerie, peinture, menuiserie-charpente ou construction métallique. Alliant théorie et pratique à l’Ecole de la construction et des stages en entreprises, ce programme vise, en finalité, la conclusion d’un contrat de travail ou un contrat de formation (CFC ou AFP).

Sécurité et cours de langue

En plus des compétences « métiers », un accent particulier est mis sur l’acquisition de compétences essentielles de communication dans le monde du travail (français à visée professionnelle). En effet, dans la construction, pour des raisons évidentes de sécurité et de compréhension des consignes de base, la barrière de la langue est un écueil à dépasser. Le module sécurité est parachevé par des cours dédiés aux gestes techniques et à la prévention des risques (élingage et travail en hauteur).

Win-win employeurs-employés

Les participants obtiennent une attestation de participation à la formation délivrée par l’Ecole de la construction, une certification permis de nacelle élévatrice, une attestation de formation à l’élingage et au parcours sécurité ainsi que tout l’équipement de protection individuelle (EPI vêtements et chaussures de sécurité). Ils sont donc pleinement et directement opérationnels pour des entreprises qui bénéficient d’un appui administratif de l’EVAM et d’autres services spécialisés, facilitant les formalités liées à l’engagement. De plus, dans certains cas, un soutien financier peut être octroyé aux entreprises. Enfin, un suivi en entreprise est assuré par des coachs de l’Ecole de la construction durant le stage, permettant aux employeurs de bénéficier d’un encadrement pour intégrer efficacement les stagiaires dans leur structure et maximiser leur potentiel.

Un premier bilan positif

Un premier bilan intermédiaire a permis de confirmer d’une part, que le projet répond aux besoins des entreprises et des aspirations des personnes migrantes et en recherche d’emploi, d’autre part, qu’il permet une intégration durable et réussie dans le Canton. A ce stade, 59% des personnes ayant terminé le programme ont conclu un contrat de travail ou signé un contrat de formation (CFC/AFP). Pour mener à bien l’entier du projet pilote, l’Ecole de la construction recherche activement des entreprises désireuses d’engager des personnes issues du programme OUVERTURE.



Contacts presse

Lionel Arlettaz, Directeur de l'Ecole de la Construction, 079 502 87 66

Nicolas Tripet, Porte-parole de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, 079 702 30 15

[Interviews en video](#) d'Isabelle Moret, Conseillère d'Etat en charge du DEIEP, Lionel Arlettaz, Directeur de l'Ecole de la Construction et Matthieu Friederich, Coresponsable du pôle orientation et emploi, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Fédération vaudoise des entrepreneurs | 021 632 10 00



Vous recevez cet e-mail car vous êtes coopérateur ou partenaire de la Fédération vaudoise des entrepreneurs et inscrit avec l'adresse nicolas.tripet@fve.ch.

Pour toute question relative à cette newsletter: communication@fve.ch
[Se désinscrire](#)